



© Roger-Viollet

La Cour des miracles rassemble les fantasmes sur la pauvreté et l'insécurité des siècles après sa destruction.
(Gravure de Beyer, XIX^e siècle, d'après Jacques)

Louis XIV condamne les pauvres

Il y a trop de misère en France? Il suffit de la cacher!
Le Roi-Soleil décrète « le Grand Renfermement ».

L'oisiveté est mère de tous les vices. Les pauvres, les vagabonds et les mendiants envahissent les villes. En 1656, Louis XIV décrète la tolérance zéro. Le 27 avril, le premier édit d'une longue série crée l'Hôpital général: des établissements où les errants seront assistés, mais surtout enfermés. À Paris, ces lieux s'appellent la Salpêtrière, la Pitié, Bicêtre. En quelques années, 1% de la population de la capitale, soit 6 000 personnes, se retrouve dans ces prisons de la misère.

La France du XVII^e siècle est en crise. Les guerres et les épidémies s'ajoutent aux famines endémiques. Dans le même temps, la démographie repart à la hausse, l'emploi et les salaires s'effondrent. Les grandes villes comme Paris se retrouvent confrontées à l'insécurité. Une nouvelle idéologie apparaît.

La France du XVII^e siècle est en crise. Les guerres et les épidémies s'ajoutent aux famines endémiques. Dans le même temps, la démographie repart à la hausse, l'emploi et les salaires s'effondrent. Les grandes villes comme Paris se retrouvent confrontées à l'insécurité. Une nouvelle idéologie apparaît.

Cette année-là

• Le maréchal Turenne est battu par les Espagnols à la bataille de Valenciennes (16 juillet) • Naissance de l'astronome britannique Edmond Halley • Invention de la première horloge à pendule attribuée au Néerlandais Christian Huygens.

L'image du pauvre n'est plus associée à l'image du Christ comme au moyen-âge. Les « indigents » sont divisés entre bons (invalides, fous...) qu'il faut assister et mauvais (oisifs, fainéants et brigands) qu'il faut rééduquer. Les théoriciens du contrôle social avancent trois arguments: maîtrise des épidémies et des risques de contagion, nécessité d'obliger les oisifs à produire et moralisation des mœurs. Louis XIV récidive en 1682: il assimile les Tsiganes aux vagabonds. Pour « purger le royaume », il envoie les hommes aux galères à perpétuité et sans procès. Les femmes et les enfants sont enfermés dans les hospices. D'autres textes législatifs définissent progressivement les vagabonds durant le siècle. La nouvelle conception rompt nettement avec celle du Moyen-Âge qui considérait que le pauvre ou le mendiant a une place dans la société. Désormais toute personne valide doit travailler ou mendier pour vivre, ce qui implique que le pauvre est responsable de son choix et de sa pauvreté. Cette pensée a fait son chemin depuis. *Laurent Urfer*